

Image not found or type unknown



Information capitale s'il vous plait

Par **mixité**, le **22/12/2008** à **17:51**

mon copain etranger demandeur d'asile en 2005 dont une invitation à quitter le territoire lui à été delivré en 2006 a t'il le droit de se marié car nous voulons conclure notre amour merci de bien vouloir me repondre